

Enseignement supérieur

L'UE soutient la nouvelle agence d'évaluation

■ **Un premier atelier organisé aujourd'hui à Rabat dans le cadre d'une mission d'assistance technique**

■ **Un jumelage en perspective à la fin des travaux**

UN coup de pouce bienvenu pour la nouvelle Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (ANEAQ). Une mission européenne d'assistance est mobilisée depuis novembre 2016 (pour 12 mois) afin d'appuyer l'opérationnalisation de l'agence. L'objectif est de permettre à l'organisme de se mettre aux standards de qualité européens.

Plusieurs aspects sont ciblés, dont notamment la structuration de l'ANEAQ et l'élaboration de référentiels d'évaluation. «Ces référentiels seront discutés avec tous les partenaires, afin d'aboutir à un consensus sur un modèle adapté à nos réalités», précise El Mokhtar Bakkour, directeur de l'agence. «Dans les groupes de travail, nous avons convoqué des représentants de toutes les universités, ainsi qu'un représentant des établissements de formation des cadres et un des opérateurs privés», poursuit-il.

Un premier atelier, présidé par la ministre de l'Enseignement supérieur par intérim, Jamila El Mossali est organisé aujourd'hui et demain à Rabat. Quatre points seront discutés: l'organisation des évaluations, le projet de développement de l'agence, les forces et faiblesses du système d'assurance qualité et les

grandes lignes des travaux engagés. Au total quatre ateliers sont prévus. Les résultats finaux seront présentés en novembre prochain.

Cette phase d'assistance technique sera suivie par un «jumelage léger» sur six mois. Il reviendra à l'Union européenne de sélectionner les agences qui participeront à ce projet.

C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre en matière d'évaluation et d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur au Maroc. L'Agence démarre son activité dès cette année. Elle dispose déjà d'un réservoir d'une centaine d'experts contractuels, qu'elle compte enrichir progressivement. Son service sera payant. Les opérateurs privés, qui contestent déjà ses tarifs, comptent s'abstenir de payer (voir interview page III). □

A.Na